

# 2023

## Rapport d'exercice





## MOT DU PRÉSIDENT

Cette deuxième année à la présidence de Neuchâtel Rando a été marquée par de nombreux événements qui ont contribué à mieux faire connaître les activités de notre association :

- Sentier du Lac : inauguration du tronçon de Préfargier.
- L'approbation du Plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnées pédestres (PD Chemins) et de son financement par le Grand Conseil.
- La tornade qui a endommagé La Chaux de Fonds et les chemins de randonnées environnants.
- L'organisation de la rencontre annuelle des présidents et chefs techniques des Associations romandes de tourisme pédestre, à la Tène.
- Le déploiement de la nouvelle Loi sur la Protection des Données (LPD) lors d'un séminaire organisé à Neuchâtel pour les Associations romandes de tourisme pédestre.

Ces événements ont été relatés dans les médias avec un retour très positif pour Neuchâtel Rando.

Notre association ne reste toutefois pas assez connue et nous avons débuté en 2023 une campagne de communication dans le but d'augmenter et de rajeunir nos membres. Cette démarche va être déployée dès 2024 sur plusieurs années.

La tornade qui a impacté les Montagnes neuchâteloises a démontré la réactivité et la bonne collaboration de nos équipes de balisage avec les services communaux. Par précaution, tous les sentiers dans le périmètre de la tornade ont été fermés sur le terrain et sur Suisse Mobile. Ils ont été rapidement rouverts une fois que tout danger a été écarté.

Pour nos baliseurs, l'année 2023 a déjà été marquée par la mise en œuvre des premières mesures du PD Chemins. Ce travail va se poursuivre ces dix prochaines années en collaboration étroite avec les services de l'Etat et sera piloté par un groupe de gouvernance tripartite composé du Service de l'aménagement du territoire (SAT), du Service des Ponts et Chaussées et de Neuchâtel Rando.



Les randonnées accompagnées ont à nouveau obtenu un immense succès en 2023 avec 37 randonnées planifiées et 5 annulées pour cause de météo.

Tous ces événements et ces activités ne sont réalisables que grâce à l'engagement remarquable de tous les bénévoles de notre association qui va fêter en 2024 ses 80 ans.

Merci à toutes et à tous pour votre contribution au bon fonctionnement de notre association.



« Baliser pour randonner »

Votre président Philippe Aubert



## **LE RESEAU ET LE BALISAGE**

De 1944 à 1959, nos anciens ont institué le réseau pédestre neuchâtelois. Et dès lors, inlassablement, depuis plus de 60 ans, les générations de baliseurs bénévoles se sont succédé en vue d'entretenir, d'améliorer et d'adapter ce réseau. En 2023, cette belle tâche est demeurée ; elle est toujours et encore assumée avec savoir-faire et enthousiasme. Elle a pris un nouvel élan en 2023 avec l'adoption par le Conseil d'Etat du Plan directeur des chemins pédestres (PD Chemins) ; puis avec l'important crédit d'engagement permettant la mise en œuvre de ce plan, accordé le 30 octobre - à l'unanimité - par le Grand Conseil.

Le Service de l'aménagement du territoire (SAT) a revu à la hausse sa participation financière annuelle à la maintenance du balisage (CHF 59'000.- de 2011 à 2022; CHF 70'000.- en 2023 et, espérons-nous CHF 80'000.- en 2024). La réalisation du balisage des mesures inscrites au PD Chemins fait l'objet, chaque année, d'un crédit spécial, dès l'exercice 2023.

A l'occasion du 175e anniversaire de la République neuchâteloise, notre Voie révolutionnaire a été remise à l'honneur par l'Autorité cantonale. Une vidéo lui a été consacrée, les écoles l'ont parcourue et une déviation par le Gibet et le Chanet, entre Valangin et Vauseyon, a été signalée.

De nos jours, l'adéquation de la randonnée pédestre avec d'autres utilisations du territoire se heurte à des difficultés croissantes. Tel est le cas avec maints propriétaires et exploitants agricoles. En effet, l'existence de segments pédestres balisés à l'intérieur des pâturages soumet les agriculteurs à d'évidentes contraintes. Tel est aussi le cas avec la pratique croissante du VTT sur les sentiers forestiers. Il serait, à cet égard, utile de rappeler aux vététistes que les sentiers balisés en jaune ne sont pas des singles trails !

### **Commission technique**

La commission technique a tenu trois séances : les 22 février, 16 août et 26 octobre. Chacun, dans son domaine d'activité, apporte sa pierre à l'édifice. Les sujets traités ont été nombreux et ont été abordés avec détermination. Comme organe de pla-



nification, de conduite et de contrôle du réseau et de son balisage, cette commission assume un mandat particulièrement motivant pour ses membres. Le comité de notre association est régulièrement informé de ses activités.

Le 17 août, la commission a eu l'occasion de renseigner ArcInfo de l'esprit dans lequel Neuchâtel Rando entend mener les optimisations signalées dans le PD Chemins. Cela s'est traduit, le 21 août, par un article fort bien inspiré.

## **Balisage**

Nos dix équipes de baliseurs ont consacré de nombreuses journées de travail pour maintenir et améliorer la qualité des itinéraires de randonnée pédestre et réaliser les mesures d'optimisation décidées par la commission technique, d'entente avec le SAT. L'ensemble des travaux a été réalisé en 407 journées (contre 396 en 2022, 332 en 2021). Ces journées ont eu pour objet :

Maintenance du balisage du réseau	342 ½ journées
Balisage des mesures inscrites au PD Chemins et prises par anticipation	49 ½ journées
Balisage du Sentier du Lac	12 journées
Travaux pour tiers	3 journées

Nos bénévoles ont posé 192 nouveaux indicateurs principaux, ils ont assuré la qualité du balisage intermédiaire, ont veillé à l'installation et à l'entretien de passages de barrière et réalisé les débroussaillages et élagages nécessaires. Le balisage de nos sentiers est tenu à jour, excepté les quelques segments traversant les forêts mises à mal par la tornade qui a sévi dans les Montagnes neuchâteloises, le 24 juillet. Merci à nos bénévoles qui prennent tous leurs tâches très à cœur !

Les mesures d'optimisation selon le PD Chemins ont été les suivantes :

Liaison entre Neuchâtel CFF et le Port ;

Liaison entre Hauterive et le port d'Hauterive ;

Liaison entre Les Valangines et Le Chanet ;

Raccourci de Tête de Ran ;



Remplacement du segment Fresens – Provence selon un tracé plus attractif ;  
Réorganisation des segments allant de Bevaix vers le Sentier du Lac ;  
Nouvel itinéraire La Chaux-du-Milieu – Les Ponts de Martel ;  
Nouvel itinéraire La Chaux-du-Milieu – La Petite Joux.

La facture relative à ces travaux a été adressée à l'Etat. Il s'agit de la première tranche annuelle des dix que comptera le PD Chemins.

On ajoutera que le Service cantonal des Ponts et Chaussées (SPCH) a apporté trois améliorations permettant d'assurer la sécurité des usagers sur 1'030 m de cheminements pédestres balisés suivant un bord de route : 205 m aux Petits-Ponts, 445 m à La Tourne et 380 m entre Le Grand Gardot et Les Basbelins.

Les mesures d'optimisation propres au Sentier du Lac ont été les suivantes :

Traversées des grèves et du parc de Préfargier ;

Nouveau segment à la Pointe de l'Areuse.

Ces travaux ont été facturés à l'Etat, il s'agit de la première étape annuelle de balisage en vue de l'optimisation du Sentier du Lac. Espérons que les usagers sauront goûter à leur privilège, avec respect des propriétés traversées et du milieu naturel.

Une mesure d'optimisation supplémentaire a pu être mise en œuvre :

Aux Prés-Devant : remplacement d'un segment inapproprié selon un tracé plus attractif.

Notre réseau pédestre a connu une évolution ascendante en 2023. Au 31 décembre 2022, il courait sur 1'079 km. Désormais le voici à 1'088 km et cette tendance à la hausse va se poursuivre au fur et à mesure de la réalisation des mesures inscrites au PD Chemins.

Le véhicule Defender 110 NE 78 768 se révèle, année après année, comme un remarquable outil de travail. En 2023, notre véhicule a parcouru 8'620 km (9'221 en 2022, 7'250 km en 2021). Distance parcourue depuis son acquisition en 2015 : 63'674 km.

Nos bénévoles ont eu à signaler maintes fermetures et détournements d'itinéraires à la suite de la tornade qui s'est abattue sur les Montagnes neuchâteloises, le 24 juillet 2023. En automne, un important et durable détournement a été mis en place



en amont de Champ du Moulin en raison de la réfection des installations hydro-électriques de l'Usine des Moyats. Un autre détournement a été balisé en décembre à la suite d'un éboulement qui a coupé l'itinéraire des Gorges de l'Areuse à mi-chemin entre le Pont des Clées et l'Usine du Chanet. Notons aussi que la procédure de signalement des coupures d'itinéraire sur le site de Suisse Mobile fonctionne désormais à pleine satisfaction.

Comme au cours des années précédentes, nous avons eu à déplorer de bien nombreuses incivilités infligées à notre signalisation : tags, autocollants et même vols d'indicateurs. C'est bien regrettable et cela occasionne à nos bénévoles un travail dont ils se passeraient volontiers.

### **Etat du réseau au 31 décembre 2023**

Longueur totale du réseau : 1'089 km.

Dont en revêtement dur : 417 km (approximativement en localité : 142 km ; hors localité : 275 km).

Classés en chemin de randonnée de montagne : 28,5 km correspondant à onze segments.

Les sept itinéraires de La Suisse à pied s'étendent, en Pays neuchâtelois, comme jusqu'ici, sur 135,5 km.

L'évolution 2023 du réseau peut se résumer ainsi :

	Nouveau balisage	Suppression de balisage
Réseau	12,2 km	5,5 km
Sentier du Lac	1,6 km	---
Total	13, 8 km	5,5 km



## **Baliseurs**

L'effectif de nos baliseurs s'élève, au 31 décembre 2023, à 33. Cela fait, en moyenne, plus de trois bénévoles par secteur, effectif qui nous permet d'assurer la présence habituelle de deux baliseurs à chaque journée de travail et cela nous permet aussi d'anticiper sur les départs prévus pour fin 2024.

Signalons que nous disposons d'une remarquable liste d'attente. Nos baliseurs se sont retrouvés à La Tourne les 24 mars et 17 novembre. Au printemps pour la mise en route de la campagne de balisage; en automne pour remercier chacun du travail accompli.

Aucun de nos bénévoles n'a quitté le balisage au terme de 2023.

Sont entrés au balisage en cours d'année : Pierre-Yves Blanc (secteur 5) et Philippe Niederhauser (secteur 7).

## **Entretien des chemins**

Conformément à sa mission, le responsable réseau est demeuré à l'écoute des observations et réclamations venant des usagers. Chaque situation signalée a été examinée. Le cas échéant, les autorités communales concernées ont été invitées à intervenir.

Le sentier du Pillichody a été momentanément fermé par nos soins, car il doit être reprofilé afin d'en améliorer la sécurité. Pour l'heure, les usagers empruntent la variante passant par l'Escarpineau.

La nouvelle passerelle de la Cascade de Môtiers a été mise en service en automne 2023. Il s'agit d'un ouvrage en bois parfaitement intégré au paysage environnant.

La Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, la Société des Sentiers du Doubs et la Société des Gorges de la Poëta Raisse ont toutes trois déployé de remarquables efforts pour maintenir en état les itinéraires leur incombant. Elles en sont chaleureusement remerciées.

Dans le secteur St-Blaise – La Tène, le Sentier du Lac a subi quelques dégâts regrettables en raison de la crue du lac de mi-décembre et de la tempête qui l'a accompagnée.





### **Mise en œuvre du PD Chemins**

A la suite de deux séances convoquées par le SAT, il a été décidé que la conduite des 430 mesures prévues par le PD Chemins (2023 – 2032) sera l'affaire d'un groupe tripartite SAT – SPCH - Neuchâtel Rando. Notre association y tiendra le rôle de chef d'orchestre.

Il nous importe de rappeler ici qu'avant 2023, de 2015 à 2022, ce ne sont pas moins de 59 mesures qui avaient été prises par anticipation sur la base du réseau préconisé par Neuchâtel Rando résultant du diagnostic 2015-2018, ceci sur les crédits de maintenance du réseau.

### **Gestion des géodonnées**

Toutes les modifications apportées au réseau jusqu'au 15 septembre 2023 ont été signalées au SAT et reportées sur la nouvelle couche informatique Application métier – Mobilité douce. Chaque année, cette mise à jour est réalisée, elle permet d'actualiser les informations de Suisse Mobile, de Swiss map geo ainsi que celles du SITN.

### **Préavis**

Notre association a été appelée par le SAT à formuler un préavis à propos d'un projet de goudronnage d'un chemin de desserte agricole parcouru par un segment du réseau pédestre en amont de La Tourne. Une solution de compromis a été trouvée quand bien même le dossier est parvenu trop tardivement à notre connaissance et que le permis de construire avait déjà été accordé.

Neuchâtel Rando a été appelée par l'Office des améliorations foncières à se prononcer sur le goudronnage d'un court chemin d'accès à une ferme située aux Roulet. Il a été possible, dans ce cas, de prévoir d'emblée une solution avant le dépôt des plans.

Il importe que les pouvoirs publics soient attentifs aux exigences légales en cas de revêtement en dur.



## **Travaux pour tiers**

Nos bénévoles ont balisé le segment neuchâtelois de l'itinéraire didactique Sur les pas des Huguenots faisant le lien entre les segments vaudois et bernois. A noter que cet itinéraire qui s'étend sur 1'600 km part du musée protestant du Poët-Laval (Dauphiné), passe par Grenoble, puis Genève, traverse le Nord de la Suisse, puis le Bade-Wurtemberg et la Hesse pour se terminer à Bad Karlshafen où se trouve le musée huguenot allemand.

Neuchâtel Rando, comme chaque année, a assuré les travaux de maintenance contractuels au profit du Parc du Doubs (Au fil du Doubs, L'Orlogeur et La Bricotte), de l'Association Vallée de La Brévine (Sentier des Bornes), de l'Association de La Vy aux Moines et de l'Association Pays de l'Absinthe (section suisse de la Route de l'Absinthe à pied).

Neuchâtel Rando a conclu un contrat avec la Commune de Boudry en vue de la réhabilitation du Sentier du 650e anniversaire de la Charte de franchise de la Ville de Boudry. Ce sentier commémoratif avait été inauguré en 1993 pour rappeler aux Boudryens qu'en 1343 leurs ancêtres avaient reçu leur autonomie de Louis, comte et seigneur de Neuchâtel. Le balisage à neuf se fera en 2024.

Neuchâtel Rando a conclu un contrat d'entretien avec la Commune de La Brévine pour le balisage des trois itinéraires locaux suivants : Sentier des Bornes, Sentier Michel Hollard et Sentier Lac – Tour des Cottards.

## **Formation**

L'habituel cours de signalisation s'est déroulé à Evologia les 27 et 28 avril. Il a été fréquenté par cinq de nos nouveaux baliseurs et a été offert au responsable de la mise en place du réseau équestre de l'AREN.

Merci aux animateurs de ces cours qui permettent à nos bénévoles d'acquérir les connaissances nécessaires à leur tâche. Merci aussi aux aînés de transmettre, durant les journées de travail, tout leur savoir-faire aux nouveaux venus qui, à leur tour, formeront les cadets.

En juin, sous l'égide du service cantonal chargé de la protection de la nature, un cours consacré aux plantes invasives a concerné douze de nos baliseurs.



Le responsable du balisage a participé à la journée technique de Suisse Rando qui s'est donnée le 15 septembre à la Combe Grède sur le thème : sécurisation des zones dangereuses sur le réseau des chemins de randonnée pédestre.

### **Perspectives 2024**

La convention du 29 août 1990 liant l'ancienne ANTP et l'Etat, toujours en vigueur, sera réactualisée en 2024 par un nouveau texte.

Pour la campagne 2024, tout est prêt. En plus des travaux habituels de maintenance, en conformité du PD Chemins, nous prévoyons les travaux suivants :

#### Plan directeur (2e année de réalisation)

Liaison Colombier – Robinson ;

Sentier des Ecoliers entre Montalchez et la région de la Cabane Perrenoud ;

Inclusion de la Métairie du Grand Coeurie dans le réseau pédestre ;

Liaison de La Clef d'Or au Prévoux ;

Modification de tracé dans la Combe du Valanvron (avec suppression du segment de la Combe des Moulins) ;

Balisage en chemin de randonnée de montagne des segments suivants :

Sentier Bleu Chambrelie – Champ du Moulin ;

Dans les Gorges de l'Areuse entre les ponts de Vert et des Clées ;

La Poëta Raisse et ses chemins d'accès ;

La liaison entre Fleurier et le Chapeau de Napoléon.

#### Sentier du Lac

Plage du Nid du Crô ;

La Damettaz ;

Grèves de Vaumarcus.

Tout ceci représente un programme copieux. Notre mission demeure inchangée : offrir aux usagers une palette d'itinéraires de ressourcement parfaitement balisés au sein de nos paysages ruraux, forestiers et naturels.



## LES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

### Les randonnées et les séjours

Une nouvelle fois, nos cheffes et chefs de course nous ont procuré de très belles randonnées des plus variées, à la satisfaction générale des participants. Cette année, seule la météo dans une faible mesure, est venue troubler nos excursions. 32 courses (incluant les 2 séjours) ont été réalisées sur un total de 37. Toutes se sont bien passées, sans incidents.

Les deux séjours organisés par Roland Golay se sont parfaitement déroulés, le premier en Isère à Chapareillan, le second aux Grisons, à Arosa.

La participation aux courses pour cette année est bonne, nous avons :

~ 15 personnes/course en utilisant les CFF.

~ 23 personnes/course en utilisant les cars Voyage Favre.

Nous pouvons observer un très léger tassement de ces moyennes par rapport à 2022. L'explication la plus probable est sans doute un éparpillement des participants sur un nombre de courses supérieur cette année. Malgré cela, la participation reste tout à fait acceptable.

Dès lors, il faut encore remercier vivement les chefs/fes de courses pour leur engagement sans faille et leurs propositions de courses attractives.

### Commission des coordination des courses

La commission de coordination des courses a validé 38 randonnées pour 2024, incluant l'assemblée générale et la torrée. Il est à noter que la course N° 23 (centre du canton de Neuchâtel) est une collaboration avec Vaud Rando. La N°24 (Cornettes de Bise) se fait sur deux jours (jeudi 8 et vendredi 9 août). Cette année, nos amis de Jura Rando nous proposent une journée de la randonnée, le samedi 14 septembre, pensez-y!



## **Cheffes et chefs de course**

Comme toujours, nos chefs/fes des courses et leurs adjoints/tes sont le moteur de nos randonnées. Leur engagement doit être salué et nous pouvons les remercier chaleureusement. Cette année 2023 est marquée par quelques changements entre les démissions et les admissions au sein des chefs de courses, à savoir :

Madame Hélène Badstuber et Madame Odile Rames cessent, après de nombreuses années, leur activité de cheffes de course. Cependant, elles restent actives au sein du comité torrée. Un vif remerciement leur est adressé pour tout ce travail accompli.

Madame Isabelle Pinte, Madame Brigitte Cornu, Monsieur Raymond Geiser et Monsieur Stéphane Wiget suivront le cours de formation en 2024, sauf M. Wiget qui est certifié accompagnateur en montagne ASGM (Association Suisse des Guides de Montagne). Bienvenue à eux et nous leur souhaitons plein succès pour ces nouvelles activités. Le coordinateur des courses les remercie pour cet engagement et se réjouit de les compter parmi les chefs/fes de course.

Vous constatez que le bilan des chefs de course est positif (deux unités), mais la recherche de nouveaux chefs/fes course reste un sujet d'actualité. Donc, n'hésitez pas à en faire la promotion autour de vous, car c'est grâce à eux que nous faisons de belles randonnées.

## **Torrée**

A l'instar de l'année passée, la torrée a eu lieu au Boveret dans le Val-de-Ruz. La météo était capricieuse et un repli a été effectué sous le grand abri. Cela n'a pas entamé la bonne humeur de chacun et tout s'est bien déroulé au final. Pour cette deuxième édition, la participation était de 120 personnes (20 de plus que l'an dernier!). La randonnée effectuée par environ 40 marcheurs s'est bien passée aussi. Bravo et merci aux organisateurs qui vont remettre ça pour 2024, la date à retenir est le dimanche 13 octobre même endroit.

Et aussi un grand remerciement à chaque participant.



## **Réalisations 2023**

La ligne graphique du fascicule trouve gentiment sa forme finale, une simplification au niveau des horaires est à noter, seule l'heure de départ est indiquée maintenant. Le symbolisme s'unifie vers celui du site web. Une carte de la course se trouve dans le bandeau supérieur, lorsque celle-ci est disponible. Autrement, une photo de situation la remplace. Dans ce bandeau la nouvelle cotation des difficultés se présente sous la forme d'étoiles jaunes ou rouges ayant 3 niveaux. Y figurent également, l'indicateur avec le numéro de la course ainsi que le type de chemin (jaune ou rouge-blanc) et le QR code d'accès à la page du site internet. Le formulaire de proposition de course pour les chefs de course a été remanié et il permet ainsi une automatisation du processus pour la réalisation du fascicule. La solution n'est pas encore complète, mais apporte déjà bien des facilités.

## **Objectifs 2024**

Les objectifs pour cette année sont multiples, en voici les grandes lignes.

Une amélioration de la collaboration avec les autres associations de randonnées pour favoriser des courses inter-cantoniales est recherchée.

La mise en place de courses d'un demi-jour pour les familles et les personnes marchant plus modestement, ceci pour permettre de découvrir ou redécouvrir en douceur le plaisir de la randonnée.

Dans la même idée, une recherche de courses à thème est envisagée.

Un concours photos, en lien avec la randonnée, devrait être mis en place cette année.

L'automatisation du processus pour l'envoi et la mise en page du fascicule doit se poursuivre pour certaines parties du traitement (module de plausibilité et détection d'erreur, entre autres).

Et comme toujours, la recherche de nouveau chefs/fes de courses reste d'actualité.



## RELATIONS PUBLIQUES

Durant l'année 2023, Neuchâtel Rando a continué d'exploiter son site internet.

Des améliorations ont été apportées en fonction des besoins, principalement pour la gestion de l'inscription aux randonnées accompagnées.

Le matériel de promotion de l'association rencontre toujours un fort succès. Il est à disposition de tous pour relayer l'information et en faire la promotion.

Il s'agit de :

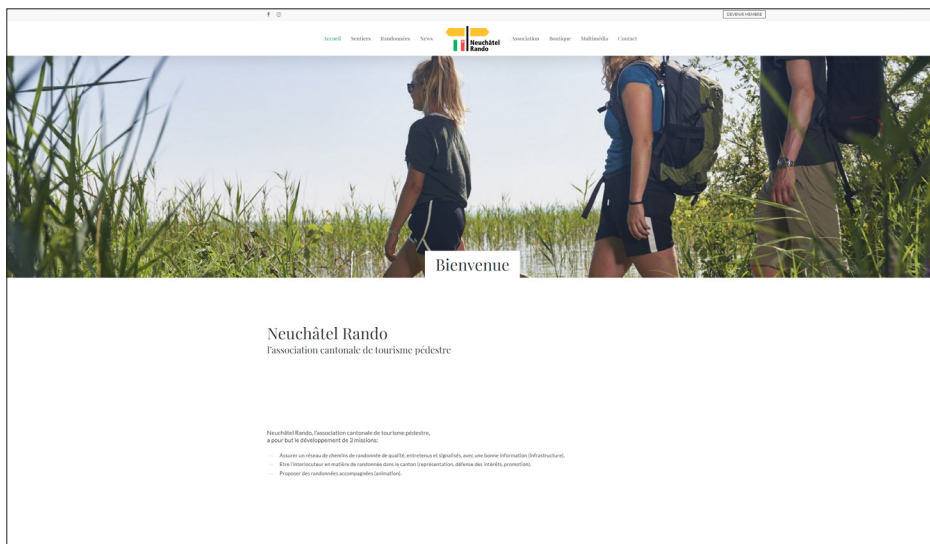
- la brochure « Sentiers pédestres », destinée à faire connaître les plus belles randonnées de notre canton.
- la carte d'adhésion
- le programme des courses.

Neuchâtel Rando est toujours présent sur les réseaux sociaux:

→ par sa page Facebook: ([www.facebook.com/neuchatelrando](http://www.facebook.com/neuchatelrando))

→ sur Instagram ([www.instagram.com/neuchatel.rando](http://www.instagram.com/neuchatel.rando)).

Son site internet ([www.neuchatelrando.ch](http://www.neuchatelrando.ch)) et mis à jour en permanence.





## FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DE NEUCHÂTEL RANDO EN 2023

Du 1er janvier au 31 décembre 2023, le site a été visité par 21'683 utilisateurs. Le nombre de pages vues se monte à 101'436, ce qui représente 4,69 pages par visite. Le temps moyen passé sur le site est de 1.50 minute.

### TOP 5 DES PROVENANCES DES VISITEURS:

Suisse	18'243
France	2'194
Etats-Unis	110
Indonésie	103
Allemagne	84

### NOMBRE D'UTILISATEURS PAR MOIS :

Janvier	1'104	Juillet	2'564
Février	1'427	Août	2'947 <i>maximum</i>
Mars	1'309	Septembre	2'158
Avril	1'915	Octobre	1'850
Mai	2'374	Novembre	815 <i>minimum</i>
Juin	2'067	Décembre	1'153

## STATISTIQUES MEMBRES

A la fin de l'année 2023, Neuchâtel Rando comptait 1'473 membres.

En 2023 le secrétariat a traité :

- 64 changements d'adresse
- 78 adhésions
- 89 démissions et décès





## COMPOSITION DU COMITÉ

<b>Philippe Aubert</b> , Neuchâtel	Président
<b>Henri Cosandey</b> , La Chaux-de-Fonds	past et vice-président - responsable internet
<b>Léonard Farron</b> ; Neuchâtel	responsable du réseau
<b>Pierre-Alain Trachsel</b> , Bôle	adjoint au responsable du réseau
<b>Daniel Humbert</b> , Le Landeron	coordinateur des courses
<b>Pierre Schneider</b> , Montezillon	membre
<b>Monique Trottet Devaux</b> , La Chaux-de-Fonds	secrétariat, Tourisme neuchâtelois
<b>HORS COMITE</b>	
<b>Sylvie Baillod</b> , Neuchâtel	comptabilité, Tourisme neuchâtelois

## COMMISSION TECHNIQUE

<b>Philippe Aubert</b> , Neuchâtel	membre
<b>Léonard Farron</b> , Neuchâtel	responsable réseau
<b>Pierre-Alain Trachsel</b> , Bôle	adjoint responsable réseau
<b>Pierre-Luc Jean-Mairet</b> , Boudry	responsable du balisage
<b>Jean-Louis Hadorn</b> , Fleurier	adjoint responsable balisage
<b>Olivier Fritschi</b> , Peseux	responsable matériel
<b>Jean-Louis Leuenberger</b> , Saint-Blaise	adjoint responsable matériel
<b>Roland Golay</b> , Cortaillod	membre

## COMMISSION DE COORDINATION DES COURSES

<b>Daniel Humbert</b> , Le Landeron	coordinateur
<b>Philippe Aubert</b> , Neuchâtel	membre
<b>Guy Fehlmann</b> , Neuchâtel	
<b>Jean-Paul Ruedin</b> , Cressier	



## COMPTES 2023

### RECETTES EN CHF

	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023	Comptes au 31.12.2022
<b>Cotisations des membres</b>	<b>44'000.00</b>	<b>44'128.90</b>	<b>44'522.45</b>
Cotisations membres individuels	34'000.00	32'780.30	34'338.55
Cotisations membres collectifs	1'000.00	2'350.00	1'195.00
Cotisations communes	9'000.00	8'998.60	8'988.90
<b>Cotisations des associations</b>	<b>76'000.00</b>	<b>79'004.90</b>	<b>78'485.90</b>
<b>Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando<sup>1</sup></b>			
	76'000.00	79'004.90	78'485.90
<b>Subventions publiques</b>	<b>70'000.00</b>	<b>70'000.00</b>	<b>59'000.00</b>
Contribution Etat de Neuchâtel	70'000.00	70'000.00	59'000.00
<b>Produit des ventes</b>	<b>800.00</b>	<b>1'585.90</b>	<b>737.00</b>
Ventes cartes 1:25'000	500.00	1'161.90	376.00
Ventes merchandising	300.00	424.00	361.00
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>5'000.00</b>	<b>33'651.05</b>	<b>3'596.50</b>
Prestations techniques à des tiers	5'000.00	5'381.00	3'596.50
Mandats spéciaux confié par l'État		2'880.05	
Prestations dans le cadre du PD Chemins		25'390.00	
<b>Produits randonnées</b>	<b>63'000.00</b>	<b>85'858.52</b>	<b>94'288.08</b>
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Courses accompagnées	50'000.00	72'662.52	80'044.08
Abonnements Magazine Randonner.ch	7'500.00	7'360.00	7'480.00
Recettes Torrée / Assemblée générale	2'500.00	2'836.00	3'764.00
<b>Produits de la recherche de fonds</b>	<b>0.00</b>	<b>45.00</b>	<b>653.00</b>
Sponsoring	0.00	0.00	0.00
Dons		45.00	653.00
<b>Produits financiers</b>	<b>2'000.00</b>	<b>1'553.70</b>	<b>1'717.65</b>
Intérêts	2'000.00	1'553.70	1'717.65
Plus-value s/titres	-	0.00	0.00
<b>Dissolutions provisions</b>	<b>5'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>24'699.95</b>
Dissolutions	5'000.00	0.00	24'699.95
<b>Total</b>	<b>265'800.00</b>	<b>315'827.97</b>	<b>307'700.53</b>



## DÉPENSES EN CHF

	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023	Comptes au 31.12.2022
<b>Dépenses de l'infrastructure</b>	<b>125'300.00</b>	<b>142'064.70</b>	<b>139'589.90</b>
Secteur technique	1'000.00	779.35	2'075.20
Responsables techniques	14'200.00	14'800.00	14'200.00
Travaux (frais de baliseurs)	41'000.00	39'486.55	37'619.75
Matériel de balisage	47'000.00	56'936.65	61'939.45
Frais cours baliseurs	2'000.00	1'823.20	1'830.90
Frais de déplacement commission technique	2'000.00	1'594.90	1'885.40
Frais de véhicule	3'000.00	9'211.75	362.40
Assurance véhicule	2'500.00	2'494.85	2'527.85
Essence véhicule	3'000.00	2'228.15	2'727.35
Loyer et frais garage	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Frais de séance technique	3'600.00	3'709.30	3'592.30
Achat véhicule			4'829.00
Prov. Fonds Véhicule		3'000.00	
Prov. Fonds amélioration réseau			
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>59'600.00</b>	<b>66'847.74</b>	<b>54'894.74</b>
Taxes CCP et frais bancaires	1'000.00	2'009.29	953.49
Mandat secrétariat	40'000.00	43'080.00	19'000.00
Révision des comptes	2'500.00	2'477.10	2'477.10
Matériel administratif (impression et affran.)	6'000.00	5'500.95	6'440.70
Assurances	500.00	422.05	422.55
Frais de comité	2'500.00	1'867.30	2'692.50
Frais d'assemblée générale	3'000.00	4'863.00	3'158.00
Frais de présidence	4'000.00	4'933.90	3'878.60
Frais généraux	100.00	0.00	0.00
Moins-value s/titres		1'694.15	15'871.80
Attribution au Fonds de fluctuation des titres		0.00	0.00
<b>Dépenses de relation publique</b>	<b>12'400.00</b>	<b>9'984.80</b>	<b>9'640.35</b>
Promotion	6'000.00	0.00	0.00
Brochure Sentiers pédestres	0.00	0.00	0.00
Défraiements bénévoles	500.00	0.00	0.00
Réseaux sociaux	200.00	0.00	0.00
Site internet	1'000.00	4'153.60	6'255.95
Productions visuelles	500.00	0.00	0.00
Organisation séance régionale / nationale	1'500.00	1'381.20	
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00	2'000.00	2'000.00



## DÉPENSES EN CHF

	Budget 2023	Comptes au 31.12.2023	Comptes au 31.12.2022
Cotisations diverses	200.00	200.00	200.00
Cadeaux/remerciements	500.00	250.00	1'184.40
Prov. Promotion		2'000.00	
<b>Dépenses randonnées</b>	<b>70'000.00</b>	<b>97'934.42</b>	<b>103'375.56</b>
Charges courses accompagnées	49'000.00	73'455.42	81'994.86
Gestion des courses accompagnées	2'000.00	1'800.00	1'986.80
Programme des courses accompagnées	6'000.00	6'375.85	6'219.70
Formation chefs de courses	1'000.00	1'500.00	1'500.00
Frais de séance randonnées accompagnées	1'000.00	1'051.70	1'097.50
Dépenses torré	1'500.00	2'144.30	1'336.70
Prestation de tiers	2'500.00	2'500.00	2'500.00
Achat merchandising		2'402.15	0.00
Achat Abonnements Magazine La Randonnée	7'000.00	6'705.00	6'740.00
<b>Total</b>	<b>267'300.00</b>	<b>316'831.66</b>	<b>307'500.55</b>

## RÉSULTATS

Total des recettes	<b>265'800.00</b>	<b>315'827.97</b>	<b>307'700.53</b>
Total des dépenses	<b>267'300.00</b>	<b>316'831.66</b>	<b>307'500.55</b>
Produits extraordinaires		<b>7'430.45</b>	
Charges extraordinaires	-	<b>6'345.90</b>	-
<b>Excédent de recettes</b>	<b>-1'500.00</b>	<b>80.86</b>	<b>199.98</b>

### Note

<sup>1</sup> Suisse Rando prospecte et encadre les donatrices, donateurs et sponsors nationaux sur mandat des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) par le biais d'une recherche de fonds centrale. Par ce biais, les activités de Suisse Rando sont financées et celles des Associations cantonales de tourisme pédestre soutenues.

Les ACTP se voient attribuer un montant de base uniforme ainsi qu'une contribution variable, calculée en fonction du nombre d'habitants et de la longueur du réseau de chemins de randonnée pédestre.

Les parts sont engagées en faveur de la promotion d'un réseau de chemins de randonnée pédestre attrayant, sûr, uniforme et bien signalisé, ainsi que pour la promotion de la randonnée à proprement parler.



## BILAN AU 31.12.2023 EN CHF

	Actif	Passif	2022
Compte de chèques postaux	91'439.60		37'398.75
Compte CCP courses accompagnées	11'468.55		11'924.85
Compte CCP « Favre »	3'576.26		4'415.35
Banque Cantonale Neuchâteloise	11'964.47		82'088.87
BCN, compte AUD	0.00		4.70
BCN, compte EUR	10.95		11.65
BCN, compte épargne	24'386.55		88'404.70
Impôt anticipé à récupérer	1'642.50		2'090.70
Véhicule	2.00		2.00
Titres	164'604.70		101'808.45
Actifs transitoires	1'445.55		2'171.00
Collectif débiteurs	26'055.95		4'779.00
			<b>336'100.02</b>
Capital		144'002.83	143'921.97
Fonds Madeleine Jeanrenaud		10'000.00	10'000.00
Fonds pour achat de véhicule		53'171.00	50'171.00
Fonds promotion		49'000.00	47'000.00
Fonds des courses accompagnées		15'030.00	15'030.00
Fonds technique		50'000.00	50'000.00
Fonds fluctuation des titres		1'957.00	1'957.00
Passifs transitoires		2'940.10	5'435.95
Provision travaux futurs balisage		8'842.05	8'842.05
Provision Voie révolutionnaire		1'606.10	1'606.10
Collectif fournisseurs		48.00	2'135.95
	<b>336'597.08</b>	<b>336'597.08</b>	<b>336'100.02</b>
<u>Compte Capital</u>			
Solde au 1.1.2023		<b>143'921.97</b>	
Résultats 2023		80.86	
<b>Compte capital au 31.12.2023</b>		<b>144'002.83</b>	
<b>Attributions aux fonds :</b>			
Fonds achat véhicule		3'000.00	
Fonds de promotion		2'000.00	



# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES



Fiduciaire  
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19  
F + 41 (0)32 722 19 20  
info@fiduciaire.ch  
www.fiduciaire.ch

1

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'association Neuchâtel Rando, La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association Neuchâtel Rando pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Neuchâtel, le 8 avril 2024  
SCH/sco

FIDUCIAIRE  
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA

Signature électronique authentifiée

Virginie Perrinjaquet  
expert-réviseur agréée

Signature électronique authentifiée

Sébastien Charpié  
expert-réviseur agréé  
(réviseur responsable)

Annexe : Comptes annuels

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA  
REGISTRE DE L'UNION DES BANCS SUISSES (UNION BANKERS ASSOCIATION)

Rue de la Place-d'Armes 3  
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11  
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28  
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Killy-Ponce 4  
1205 Genève



# BUDGET 2024

## RECETTES EN CHF

## Budget 2024

<b>Cotisations des membres</b>	<b>44'000.00</b>
Cotisations membres individuels	33'000.00
Cotisations membres collectifs	2'000.00
Cotisations communes	9'000.00
<b>Cotisations des associations</b>	<b>79'000.00</b>
<b>Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando<sup>1</sup></b>	<b>79'000.00</b>
<b>Subventions publiques</b>	<b>80'000.00</b>
Contribution État de Neuchâtel	80'000.00
<b>Produit des ventes</b>	<b>800.00</b>
Ventes cartes 1:25'000	500.00
Ventes merchandising	300.00
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>40'000.00</b>
Prestations techniques à des tiers	5'000.00
Mandats spéciaux confiés par l'État	5'000.00
Prestations dans le cadre du PD Chemins	30'000.00
<b>Produits randonnées</b>	<b>63'000.00</b>
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00
Recettes courses accompagnées	50'000.00
Abonnements Magazine La Randonnée	7'500.00
Recettes torré et assemblée générale	2'500.00
<b>Produit de la recherche de fonds</b>	<b>0.00</b>
Sponsoring / Annonces	0.00
<b>Produits financiers</b>	<b>1'000.00</b>
Intérêts	1'000.00
Plus-value s/titres	-
<b>Dissolution Fonds</b>	<b>0.00</b>
Dissolution Fonds promotion	0.00
Dissolution Fonds technique	0.00
<b>Total</b>	<b>307'800.00</b>



## DÉPENSES EN CHF

<b>Dépenses de l'infrastructure</b>	<b>141'800.00</b>
Secteur technique	1'000.00
Chef technique	15'200.00
Travaux (frais de baliseurs)	49'000.00
Matériel de balisage	55'000.00
Frais cours baliseurs	2'000.00
Frais de déplacement commission technique	2'000.00
Frais de véhicule	3'000.00
Assurance véhicule	2'500.00
Essence véhicule	2'500.00
Loyer et frais garage	6'000.00
Frais séance technique	3'600.00
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>64'100.00</b>
Taxes CCP et frais bancaires	1'000.00
Mandat secrétariat	44'000.00
Révision des comptes	2'500.00
Matériel administratif	6'000.00
Assurances	500.00
Frais de comité	2'500.00
Frais assemblée générale	3'000.00
Frais de présidence	4'500.00
Frais généraux	100.00
Moins-value s/titres	
Attribution au Fonds de fluctuation des titres	
<b>Dépenses de relation publique</b>	<b>28'700.00</b>
Promotion	24'000.00
Brochure Sentiers pédestres	
Défraiements bénévoles	
Réseaux sociaux	
Site internet	2'000.00
Productions visuelles	
Organisation séance régionale / nationale	
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00
Cotisations diverses	200.00
Cadeaux/remerciements	500.00





## DÉPENSES EN CHF

<b>Dépenses randonnées</b>	<b>73'000.00</b>
Charges courses accompagnées	49'000.00
Gestion des courses accompagnées	2'000.00
Programme des courses accompagnées	6'000.00
Formation chefs de courses	3'000.00
Frais de séance courses accompagnées	1'000.00
Dépense torrée	2'500.00
Prestation de tiers	2'500.00
Achat merchandising	
Achat Abonnements Magazine La Randonnée	7'000.00
<b>Total</b>	<b>307'600.00</b>
Total des recettes	307'800.00
Total des dépenses	307'600.00
<b>Excédent de recettes</b>	<b>200.00</b>

**NEUCHÂTEL RANDO**  
**Procès-verbal l'assemblée générale**  
**du samedi 22 avril 2023, à 10 h. 00**  
**au Laténium, à Hauterive**

**Président** : M. Philippe Aubert, président  
**Présents** : 83 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal  
**Excusés** : 101 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

Le président ouvre la séance à 10 h 15.

Philippe Aubert souhaite la bienvenue à tous sur ce site magnifique et salue plus particulièrement la présence de Mme Dominique Robyr Soguel, du Service de l'aménagement du territoire (SAT), d'Henri Cosandey et Roland Golay, respectivement président et membre d'honneur.

Parmi les excusés figurent M. Laurent Favre, conseiller d'État, Mme Adèle Thorens, présidente de Suisse Rando, Michael Roschi, directeur de Suisse Rando, M. Dominique Bourquin, chef du SAT, Michel Kohler, président d'honneur de Neuchâtel Rando, Mme Madeleine Hayoz, présidente de Fribourg Rando, M. Jean-Pierre Leuenberger, président de Neuchâtel Ski de Fond, M. Pierre Schneider, membre du comité de Neuchâtel Rando et M. Vincent Matthey, ancien secrétaire de Neuchâtel Rando.

La présidente du conseil communal de la commune d'Hauterive est absente. C'est la commune qui offre le vin pour l'apéritif, elle en est remerciée.

**ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2022
2. Rapport du président
3. Rapport de la Commission technique
4. Rapport du secrétariat
5. Rapport du coordinateur des courses
6. Présentation des comptes 2022
  - rapport des vérificateurs
  - approbation des comptes
7. Budget 2023– approbation
8. Divers

Une modification est proposée avec l'ajout d'un point 8 Démissions et élections. Un des membres du comité arrive au terme de son premier mandat de 3 ans et doit être réélu.

La modification de l'ordre du jour est acceptée par un lever de main à l'unanimité.

**1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 avril 2022**

Le procès-verbal est disponible sur le site de Neuchâtel Rando et vous le trouvez aussi dans le rapport d'exercice 2022.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2022 est accepté par un lever de main à l'unanimité.

**2. Rapport du président**

Le rapport du président figure dans le rapport d'exercice 2022. Il ne sera pas lu, mais illustré par quelques images.

Philippe Aubert tient tout d'abord à remercier notre ancien président, Henri Cosandey, pour l'excellent travail qu'il a effectué pendant ses 11 ans de présidence. Il reprend le flambeau d'une association qui fonctionne à merveille. Henri mérite pleinement son titre honorifique de président d'honneur et également une nouvelle fois les applaudissements de l'assemblée.

Cette première année à la présidence lui a permis de découvrir les nombreuses activités liées au balisage : la planification par le responsable du réseau des chemins pédestres, la préparation du travail par la commission technique et le travail des baliseurs sur le terrain, qui seront présentés plus en détails par Léonard Farron.

Il relève ici l'excellent travail effectué par toute l'équipe du balisage. La qualité de ce travail a été mentionnée lors d'une inspection organisée par Suisse Rando.

Tout ce travail de balisage se base sur le plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre (PD Chemins). La nouvelle version de ce plan, mise en consultation en octobre 2021, est toujours en phase de finalisation par le SAT ; nous venons d'apprendre qu'il devrait être approuvé par le Conseil d'État en juin 2023.

En 2022 que le président a organisé sa première course au sein de Neuchâtel Rando en tant que chef de course. Là aussi, il a constaté le bon déroulement du processus de préparation du programme annuel et la gestion des inscriptions aux courses. Le processus fonctionne et les moyens informatiques actuels doivent permettre d'améliorer son efficacité. Le responsable des courses et son équipe de la commission des courses y travaillent. Daniel Humbert présentera les détails de cette activité.

Un des objectifs que Philippe Aubert s'est fixé en tant que président est de diminuer l'âge moyen des participants à nos activités et aussi l'âge moyen des bénévoles. La tournée 2022 a été ouverte aux familles avec, pour cette première fois, un succès mitigé mais nous allons persévérer.

Une petite déception au niveau du secrétariat, car quelques mois après avoir signé une nouvelle convention de collaboration avec Tourisme neuchâtelois (Tn), nous avons appris qu'il n'était plus possible de continuer la collaboration avec Vincent Matthey qui a été appelé à d'autres fonctions au sein de Tn. Le comité regrette vivement cette décision et il tient ici à remercier Vincent Matthey pour l'excellente collaboration durant ses nombreuses années au sein du comité.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, c'est Monique Trottet Devaux qui assume la responsabilité du secrétariat de Neuchâtel Rando avec l'aide de Sylvie Bailloz pour la comptabilité et le support ponctuel de Vincent Matthey pour le site internet.

Par avance un grand merci à Monique Trottet Devaux pour sa disponibilité en tant que jeune retraitée.

### **3. Rapport de la Commission technique**

Léonard Farron est très bien épaulé par de chics collègues. Les détails du travail de son secteur figurent dans le rapport. Quelques images illustrent son domaine d'intervention:

Neuchâtel Rando n'a pas l'exclusivité du balisage et d'autres s'en inspirent, ça c'est le côté technique.

Une photo montre toute l'équipe des baliseurs, ça c'est l'humain. En 2022, on a déploré deux accidents, car le travail n'est pas toujours facile.

Un long travail de réflexion se fait à la morte saison, avec les travaux de vérification des bons à tirer de l'entreprise APW : on n'a pas le droit à l'erreur.

Entretiens, les indicateurs ont été distribués aux baliseurs: c'est un métier, un savoir-faire transmis de génération en génération.

Roland Golay a eu l'idée d'acquiescer une nouvelle remorque très performante et Olivier Fritschi a concrétisé le projet.

Optimisation du réseau: en voici une parmi d'autres, le balisage en chemin de randonnée de montagne. Six sentiers qui, de La Chau-de-Fonds, vont au fond des Gorges du Doubs. Le nombre de km ainsi transformés passent de 20 à 30 km.

Léonard Farron cite la qualification des sentiers et donne des précisions sur les différents niveaux.

Le Parcours de l'eau a été inauguré en juin 2022: il est très fréquenté.

Les itinéraires locaux de Suisse Mobile, N° 286 (boucle au Creux du Van), N° 287 (Sentier des Statues) et N° 288 (la Vy aux Moines) ont été balisés.

Travaux sur les infrastructures : Léonard Farron remercie la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse pour un bel escalier réalisé par la Protection civile. Des améliorations, réalisées dans le cadre du Bergwaldprojekt, ont également été apportées le long de la Voie révolutionnaire, à Valangin. Il remercie également les communes de Boudry et de Cortaillod pour la remise en état d'une passerelle.

Le passage sous la route principale nationale, à la Clusette, a été refusé pour des questions budgétaires. Une passerelle en bois indigène sera construite au-dessus de la route.

Neuchâtel Rando a collaboré avec le Parc régional Chasseral en participant à l'exposition sur la mobilité douce, à Evologia.

Elle a également apporté son soutien moral, technique et financier à la réalisation d'une voie franco-suisse, partant de Louadey (F) et passant par le Vieux-Châteleu (F) pour arriver à La Brévine. Elle rend hommage à Michel Hollard, l'homme qui a sauvé Londres.

Avec l'appui de notre association, des sentiers récréatifs randonnée / VTT ont également été balisés à La Côte-aux-Fées.

Lors de la planification, un nouvel itinéraire doit être médité, tracé, repéré, agréé, sanctionné, équipé, balisé, cartographié et décrit. En détail, il faut songer à son opportunité, qu'il soit agréé par les propriétaires concernés (diplomatie). Une fois balisé, il faut le cartographier sur le SITN (canton), Swiss Topo (national) et Suisse Mobile. Il faut ensuite le décrire à des fins touristiques.

La finalisation du Sentier du Lac est en bonne voie, sous la houlette de l'État de Neuchâtel.

Des questions se posent pour l'intégration dans le réseau cantonal des sentiers des tourbières aux Ponts-de-Martel.

Autre sujet de préoccupation chez les agriculteurs détenant des vaches allaitantes qui deviennent plus nerveuses en raison de la présence du loup. L'évolution du cheptel bovin soumet notre réseau pédestre à des contraintes de plus en plus grandes. A l'inverse, l'existence de segments pédestres balisés à l'intérieur des pâturages soumet les agriculteurs à d'évidentes contraintes. Comme gardiens et gestionnaires du paysage, nos agriculteurs œuvrent au bien-être de la population, au bien-être de celles et ceux – de plus en plus nombreux - qui empruntent le réseau pédestre balisé. L'agriculture remplit ainsi une fonction immatérielle, néanmoins bien réelle. Cette fonction devrait être rétribuée par les pouvoirs publics au même titre que les mesures agricoles rétribuées en faveur de la biodiversité. Car elle implique, pour les agriculteurs, dans le terrain, des mesures organisationnelles pas toujours évidentes. La politique agricole devrait prendre ce thème en compte. Suisse Rando serait avisée de pousser à la roue.

Léonard Farron montre quelques exemples d'incivilité qui génèrent du travail supplémentaire.

Il est rappelé que les Gorges de la Poëta Raisse sont fermées en hiver.

Leandro Oetiker de Suisse Rando est venu en reconnaissance pour un nouvel itinéraire technique de Suisse Rando.

Suisse Rando organise annuellement une séance qui réunit les responsables techniques des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP).

Neuchâtel Rando a procédé à la 78<sup>e</sup> campagne de balisage conduite grâce à ceux qui nous ont donné le feu sacré, entres autres Michel Kohler, Jean Schenk et Henri Cosandey. À nous de nous montrer dignes de ceux qui nous ont préparé le chemin. Émile Brodbeck est à l'origine du balisage.

En 2023, notre Voie révolutionnaire a 25 ans et notre Révolution neuchâteloise 175 ans. Neuchâtel Rando organisera une randonnée sur ce thème.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi et remercié par le président qui dit aussi un grand bravo aux baliseurs.

#### **4. Rapport du secrétariat**

Monique Trottet Devaux a repris les fonctions de Vincent Matthey qui, en 2022, était encore secrétaire-trésorier, alors qu'elle signalait "secrétariat".

L'activité du secrétariat s'articule autour des traditionnels thèmes:

- Procès-verbaux des séances de comité et de l'Assemblée générale.
- Soutien au comité: qu'il s'agisse de promotion, de marketing ou de divers projets.
- Courrier et correspondance qui concerne tous les domaines d'activité de Neuchâtel Rando et qui se font de plus en plus souvent par courriel.
- Gestion des membres avec l'envoi de l'appel de cotisation, du programme des courses accompagnées, de l'invitation à l'assemblée générale et des rappels de cotisation ou pour les abonnements au magazine édité par Suisse Rando.

- Gestion des abonnements "RANDONNER.CH", proposé aux membres de Neuchâtel Rando à prix préférentiel.
- Tenue de la comptabilité, assurée par Sylvie Baillod ainsi que la présentation des comptes.
- Gestion des stocks : merchandising. En 2022, nous avons fait fabriquer, avec nos cartes topographiques périmées, des sacs en papier, par l'atelier les Perce-Neige et des portemonnaies, par l'association Gigilagirafe. Ils sont en vente dans les offices de tourisme de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.
- Outils de promotion: les brochures sentiers pédestres (best-sellers gratuits); bulletin d'adhésion, à distribuer largement; carnet des randonnées accompagnées, etc.
- Promotion numérique avec le site internet, géré par Vincent Matthey, avec en 2022, une nouvelle gestion des inscriptions aux randonnées accompagnées.
- Communication sur les réseaux sociaux: Facebook et Instagram aussi assurée par Vincent Matthey.

Mme Monique Trottet Devaux profite de cette occasion pour remercier les membres du comité et tout le personnel de Tourisme neuchâtelois qui a pris une part active à l'administration de Neuchâtel Rando, et plus particulièrement Vincent Matthey et Sylvie Baillod.

## 5. Rapport du coordinateur des courses accompagnées

Daniel Humbert informe qu'en 2022, sur les 35 courses programmées, 31 courses ont été effectuées (AG et 2 séjours inclus) et 4 courses annulées en raison de la météo.

On compte en moyenne 20 personnes pour les courses en train et 25 personnes pour les déplacements avec les Voyages Favre.

32 courses organisées, 5 à 1 étoile, 19 à 2 étoiles, 8 à 3 étoiles, 40<sup>e</sup> Jura Rando 1, 2, 3 étoile(s), séjours 1, 2, 3 étoile(s).

Il n'est toujours pas possible de faire des comparaisons avec les années précédentes, en raison des mesures sanitaires dues à la Covid 19.

Daniel Humbert relève la journée très bien organisée à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de Jura Rando. Les séjours organisés par Roland Golay ont toujours le même succès.

La commission des courses compte 18 chef.fe.s. Elle a le plaisir d'accueillir deux nouveaux chefs: Josua Robert-Nicoud en 2023 et Stéphane Wiget en 2024.

Gaëtan Membrez a fini sa formation : il est chaleureusement applaudi.

Le responsable des courses rappelle que nous recrutons toujours des chef.fe.s de course. La formation est financièrement prise en charge.

La torrée a connu un bon succès avec une centaine de personnes. Deux familles sont venues en 2022, le but est d'en attirer plus en 2023.

Le programme des randonnées accompagnées 2023 comporte une nouveauté: un QR Code mène à la description de la randonnée.

Les symboles sont les mêmes que sur le site internet. A l'avenir, il est décidé de supprimer le % d'asphalté et d'indiquer la distance de la course. Les participants sont incités à s'inscrire sur le site pour faciliter le travail des organisateurs et la récolte des statistiques.

Pour 2023, 35 courses sont prévues, avec une nouveauté : une sortie en ski de fond.

Daniel Humbert lit le message de Karen Béguin qui s'est cassé l'épaule lors d'une randonnée et a été fort bien soutenue pendant et après. Membre depuis 30 ans, elle ne savait pas qu'elle avait tant d'amis sur qui compter et elle les remercie.

Daniel Humbert adresse un grand remerciement à tous ceux qui s'engagent dans l'organisation des courses.

## 6. Présentation des comptes 2022

### a) rapport des vérificateurs de comptes – b) approbation des comptes 2022

Philippe Aubert présente les comptes qui figurent aux pages 17 à 19 du rapport d'exercice 2022.

Si le résultat global est conforme au budget, on constate toutefois des recettes et des dépenses plus élevées.

Il y a trois différences significatives dans les **recettes**:

**Cotisations** : la part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando est plus élevée, grâce à la bonne gestion de celle-ci.

**Randonnées** : le montant est toujours difficile à planifier, mais les recettes sont compensées par des dépenses plus importantes.

**Dissolution** de provisions :

Amortissement "Fonds achat véhicule"	4'829,00
Fonds technique	4'000,00
Fonds "Fluctuations des titres"	15'870,95

Le prélèvement aux fonds a permis d'amortir directement l'achat de la remorque du véhicule.

Le prélèvement au fonds technique est nécessaire, car le montant de la convention avec l'Etat ne couvre pas l'entier des frais de balisage. Ce sujet sera discuté avec le SAT lors de l'établissement de la nouvelle convention.

Différences significatives dans les **dépenses**:

**Infrastructure** : le matériel de balisage est plus élevé que prévu.

**Fonctionnement** : il y a moins-value sur les titres, mais tant qu'on ne les vend pas on ne perd rien. Un fonds de fluctuation des titres a été créé sur le conseil de la fiduciaire.

**Randonnées** : comme mentionné ci-dessus, le poste est compensé par des recettes plus élevées.

Le total des recettes se monte à	Fr.	307'700.53
Les dépenses s'élèvent à	Fr.	307'500.55
Le bénéfice se monte à	Fr.	199.98
Le capital au 31.12.2022 se monte à	Fr.	143'921.97

Le capital correspond à 46,7 % du chiffre d'affaires, ce qui représente une réserve très confortable.

Ces comptes ont été soumis à la fiduciaire que Philippe Aubert remercie pour son excellente collaboration et ses bons conseils.

M. Dani Alves, de la Fiduciaire Müller Christe & Associés, représente l'organe de révision qui a contrôlé les comptes et il remercie Mme Sylvie Baillod pour la bonne tenue de la comptabilité.

Les travaux de révision ont été réalisés début 2023. Il donne lecture du rapport de vérification. La version complète de celui-ci sera transmise prochainement.

Les comptes 2022 sont approuvés par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

## 7. Budget 2023 - présentation et approbation

Le budget est présenté en page 22 à 24 du rapport d'exercice.

Il apporte quelques précisions:

Le montant alloué par l'Etat dans le cadre de la convention qui nous lie ne couvre pas les frais de balisage.

Les recettes et dépenses de randonnées peuvent fluctuer en fonction des courses et des participants.

Les frais administratifs connaissent une augmentation significative suite à la nouvelle convention signée avec Tn pour les frais de secrétariat. En effet, elle n'avait pas été revue depuis plus de 20 ans.

Il est prévu de prélever Fr. 5000.- au fonds de promotion pour lancer une campagne de promotion afin d'augmenter et de rajeunir les membres et de mieux faire connaître nos activités.

Dominique Robyr Soguel souligne que le montant 2023 a été augmenté à Fr. 70'000.- au lieu de Fr. 59'000.-. Neuchâtel Rando est défrayée à part pour les travaux spécifiques pour le Sentier du Lac.

Le Plan directeur cantonal a été voté au Grand Conseil. Le montant alloué est estimé à 3,5 millions. Fr. 300 000.- sont réservés au balisage. Les tâches d'entretien sont assurées par les communes.

Philippe Aubert rappelle que, légalement, les frais de balisage doivent être couverts par les cantons.

Le budget 2023 est approuvé par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

Le président remercie les membres pour leur confiance.

## 8. Démissions et élections

Il n'y a pas de changement dans la composition du comité concernant les membres élus. Monique Trottet Devaux remplace Vincent Matthey comme secrétaire et représentante de Tn.

Pierre Alain Trachsel arrive au terme de son premier mandat et doit être réélu pour un deuxième mandat de 3 ans. Il est appelé à remplacer Léonard Farron

Pierre-Alain Trachsel ajoute que c'est un privilège de bénéficier d'un passage de témoin harmonieux puisque Léonard Farron est encore là avec sa très bonne connaissance du terrain.

La réélection de Pierre-Alain Trachsel est acceptée par acclamation.

## 10. Divers

La parole n'est pas demandée sous ce point.

La séance est officiellement levée à 11 h 45.

Philippe Aubert informe que l'apéritif sera servi au Laténium et le repas au restaurant Le Silex.

**NEUCHÂTEL RANDO**

La rédactrice du procès-verbal :

Monique Trottet Devaux

**Annexe:** présentation PowerPoint de l'Assemblée générale (sur le site internet uniquement)



Espacité 1 | 2300 La Chaux-de-Fonds  
T. 032 889 68 95 | [info@neuchatelrando.ch](mailto:info@neuchatelrando.ch)  
[www.neuchatelrando.ch](http://www.neuchatelrando.ch)  
CCP 20-3563-0